

DELIBERATION

N° 2022-42

Objet : Approbation du Compte-Rendu du Comité Syndical du 31 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 11 juillet à dix-huit heures, les membres du comité syndical du SIRCC EPAGE Rivière Calavon-Coulon se sont réunis au Foyer rural de la Mairie de Goult, sous la présidence de M. Didier PERELLO

Délégués présents : 09

Secrétaire de séance : Gaëlle LETTERON

Etaient présents ;

Pour la **Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse**

M. Jacques MACHEFER – M. Gérard JUSTINESY – M. Yoann POBES

Pour la **Communauté de communes Pays d'Apt Luberon**

Mme Sylvie PEREIRA – M. Jérôme DAUMAS - M. Patrice FOURNIER

M. Mathias HAUPTMANN - Mme Gaëlle LETTERON – M. Didier PERELLO

Absents excusés :

M. Richard KITAEFF (CA LMV) – Mme Delphine CRESP PIROLA (CA LMV)

M. Roland CARLIER (CA LMV) – Mme Magali BASSANELLI (CA LMV)

M. Guy HONORAT (CA LMV) – M. Patrick SINTES (CA LMV)

M. Jean-Pierre HAUCOURT (CCPAL) – M. Alain CASTOR (CCPAL)

M. Thierry ESTELLE (CCPAL)

Assistaient également à la réunion :

Mme Christelle ROLLAND, Directrice du SIRCC

Mme Régine BOITIER, secrétaire comptable

M. Thomas RAMPAL, chargé de missions

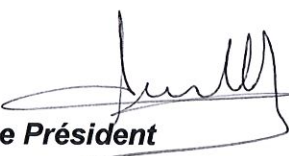
M. Johan HOCHARD, chargé de missions

Le Président fait procéder à la lecture du compte rendu des débats du comité syndical qui s'est tenu le 31 mars 2022 au Foyer rural de la Mairie de Goult.

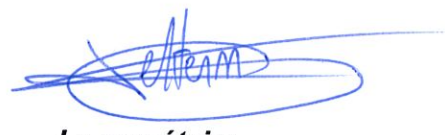
Après en avoir délibéré et aucune observation n'ayant été émise, le comité syndical à l'unanimité :

- APPROUVE le procès-verbal de la réunion du comité syndical tenu à Goult, le 31 mars 2022.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.



Le Président
M. Didier PERELLO



La secrétaire
Mme Gaëlle LETTERON